GARD RHODANIEN Environnement

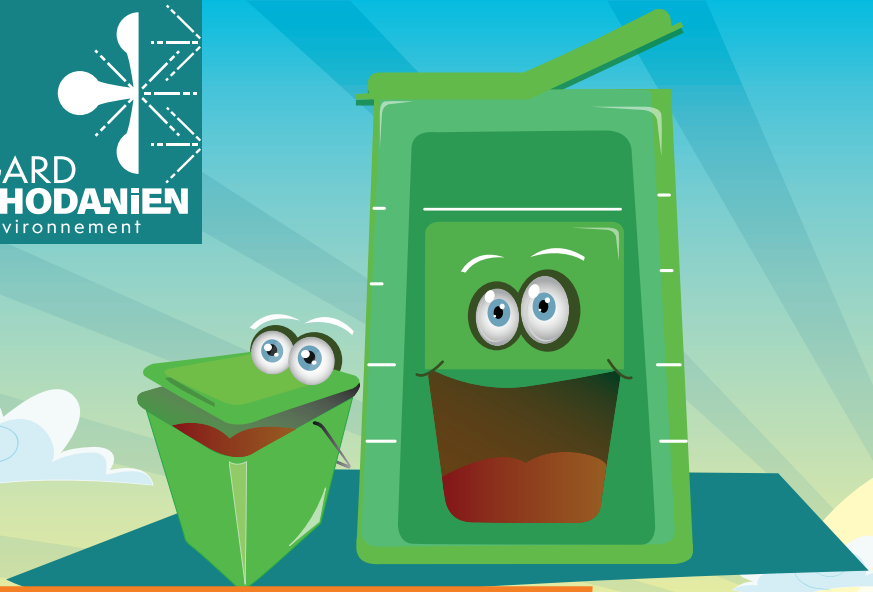

Faire son propre compost

LES 5 BONNES RAISONS !

1. Diminuer de 30% le poids de sa poubelle d'OM (= Ordures Ménagères).
2. Valoriser un déchet en amendement gratuit pour le potager, les espaces verts, les plantes d'intérieur...
3. Limiter les apports en déchetterie et réaliser ainsi des économies de déplacements.
4. Maîtriser le coût de traitement des déchets pour la collectivité.
5. Éviter l'incinération ou l'enfouissement des bio-déchets : un bon geste pour l'environnement !

Flashez-moi !

gardrhodanien.fr

LES 5 ÉTAPES POUR UN BON COMPOST !

1

À composter :
- **déchets du jardin :** tontes, tailles, fannes, branchages broyés...
- **déchets de la cuisine :** restes cuisinés, coquilles, café, thé (filtres et sachets).

2

Pour assurer un bon processus de décomposition, il faut :
- une bonne aération,
- un arrosage régulier,
- des apports équilibrés.

3

Dans mon composteur, il y a des :
- **macro organismes :** vers de compost, acariens, cloportes, gastéropodes...
- **micro organismes :** champignons, bactéries...

4

Au bout de 8 mois, le compost est « mûr » et peut être tamisé.
Les gros éléments sont à réintroduire dans le composteur.

5

Le compost peut être utilisé comme « engrais » naturel pour mes plantations.

MON COMPOSTEUR À PRIX RÉDUIT 20 €

Service Prévention et Gestion des Déchets
Communauté d'agglomération du Gard rhodanien
Maison de l'environnement
1005 route de Vénéjan, 30200 Saint-Nazaire
prevention.dechets@gardrhodanien.fr
Tél. 04 66 90 58 00

Ne pas jeter sur la voie publique.